Rapport assemblée générale 2015 (Cahors)

écrit par Ferdinand Jocelyn | 22 mai 2015

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'AJEC qui s'est tenue le 3 mai 2015 à Cahors

Rappel de l'ordre du jour :

Rapport Moral

Rapport Financier

Relevé des décisions prises en réunion du Comité Directeur

Le mot du président

Evolution des effectifs et du JPC

Questions diverses

Liste des présents et personnes représentées.

12 présents :

Bernard Berriot, Patrick Eckert, Jocelyn Ferdinand, Gilles Hervet, Michel Lecroq, Sébastien Marez, Xavier Merrheim, Jean-Michel Refalo, Alain Rogemont, Denis Rozier, Eric Ruch, Pierre Ruiz-Vidal

18 représentés :

Alain Audie, Denis Charpentier, Michel Dard, Alexandre Duchardt, Frank Geider, André Gérard, Jacques Herbin, Christophe Jaulneau, Lionel Laffranchise, Claude Le Page,

Marcel Mondy, Maurice Muneret, Laurent Nouveau, Claude Oger, François Pinchon, Jean-Baptiste Refalo, Robert Serradimigni, Laurent Tinture

Soit 30 voix sur 203 membres = 14,77% de participation.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale AJEC 2015 de Cahors

Lancement de la séance dimanche 03 mai 2015 à 09h30

Lecture du Rapport Moral

Voir le CDE 628 ou sur le site.

Approbation du Rapport Moral : Contre : 0 / Absentions : 0 / Pour : 30

Le Rapport Moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport Financier

Avant l'approbation, notre trésorier Bernard Berriot exprime ses regrets devant l'argent non utilisé pour faire des investissements.

Erich Ruch constate qu'à l'ICCF la forte baisse du montant des cotisations a permis l'augmentation du nombre de joueurs et donc des rentrées financières, ceci grâce à une campagne de publicité menée en parallèle.

Dans l'objectif de couvrir la montée du prix de l'affranchissement du CDE, le président propose d'augmenter le prix de la cotisation couplée CDE de 51€ à 52€ (et de 61€ à 62€ pour les résidents à l'étranger), et de ne pas toucher à la cotisation simple.

Vote : Contre : 12 / Absentions : 6 / Pour : 12

La voix du président étant déterminante en cas d'égalité, la proposition d'augmenter la cotisation d'un euro pour le couplé CDE est approuvée.

Approbation du rapport financier :

Vote unanime : Pour : 30 voix, le rapport financier est approuvé.

Relevé des décisions du Comité Directeur (Jocelyn Ferdinand)

Point sur les tournois AJEC

La proposition d'arrêter les T5 postaux est acceptée, le règlement sera mis à jour et publié, le formulaire d'inscription du site sera modifié pour enlever le choix Postal.

Le CD confirme le maintien de la participation des étrangers dans le Championnat de France.

La proposition de monter l'équivalent d'une « Champions League » interne à l'AJEC n'a pas été retenue.

Point sur les tournois ICCF

Le principe d'un tournoi sur invitation en 2017 pour les 80 ans de l'AJEC est retenu.

Le principe de faire en 2016 un tournoi « AJEC contre le reste du Monde » va être présenté à l'ICCF.

L'ICCF : Congrès de Cardiff et élections

Le CD soutient la candidature au sein de l'ICCF de Frank Geider au poste de Directeur Général des Tournois et d'Eric Ruch au poste de président de l'ICCF.

Le CD donne son accord pour proposer au congrès ICCF la suppression des titres féminins.

Le CD donne son accord pour proposer au congrès ICCF l'élimination du jour « gratuit ».

Le CD ne donne pas son accord pour proposer la limitation du temps de réflexion à 100 jours au congrès ICCF.

Le CD donne son d'accord pour lancer l'étude d'un nouveau calcul de l'ELO dans un tournoi.

Gestion Financière

Michel Lecroq et Bernard Berriot se chargeront de trouver un établissement plus attractif pour les comptes de l'AJEC.

Site Web, évolution

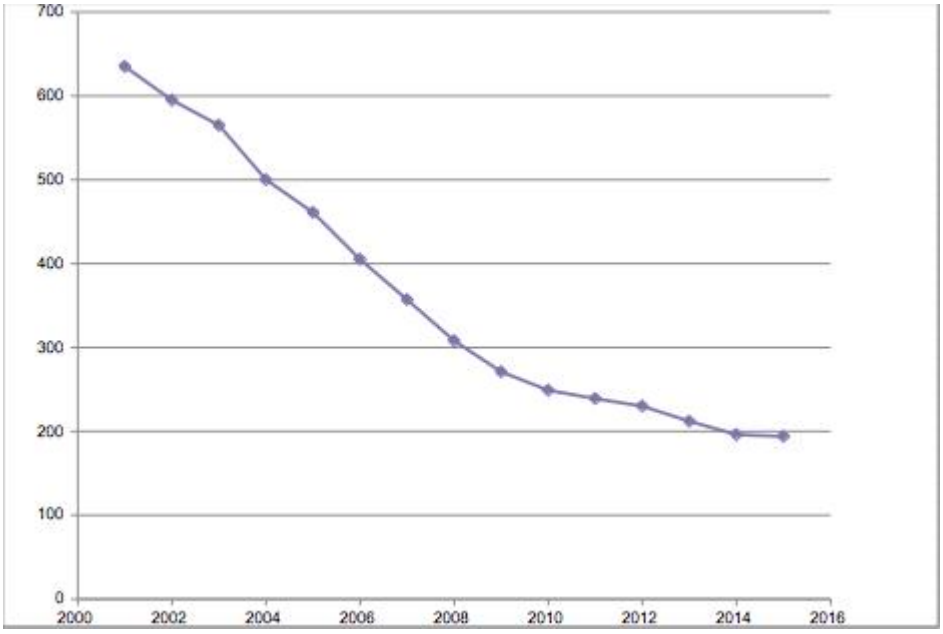
Le CD ne souhaite pas continuer l'investissement sur le module des petites annonces dans le site de l'AJEC.

Courrier des Echecs, évolution

Il est décidé de poursuivre la publication actuelle du CDE au même rythme et au même format.

Le Mot du Président (Michel Lecroq)

Michel a établi un état des lieux de l'AJEC et de l'ICCF dans l'objectif d'analyser le problème lié à la baisse du nombre des adhérents et de voir s'il peut être résolu par un investissement.



En analysant la courbe du nombre des adhérents de l'AJEC depuis 1980, Michel a vu apparaître trois périodes et nous en propose une analyse :

1980 à 1995 : Pas de baisse des adhérents sur cette période (1049 → 1021).

1995 à 2000 : Chute de 1021 à 585 adhérents, cette chute a sans doute amené la crise à l'AJEC de 2000-2001. En 2001 on assiste à un rebond à 635.

2001 à 2014 : baisse continue jusqu'à 194 adhérents début 2015.

Explications pour la période de 1995 à 2000 :

Cela n'est pas dû aux logiciels car ils étaient encore peu répandus et faibles. C'est dans les années 90 que s'est produit le développement d'internet. Cela a conduit en parallèle au développement du jeu en ligne. La baisse d'effectifs de 1995 à 2000 est certainement due à ce

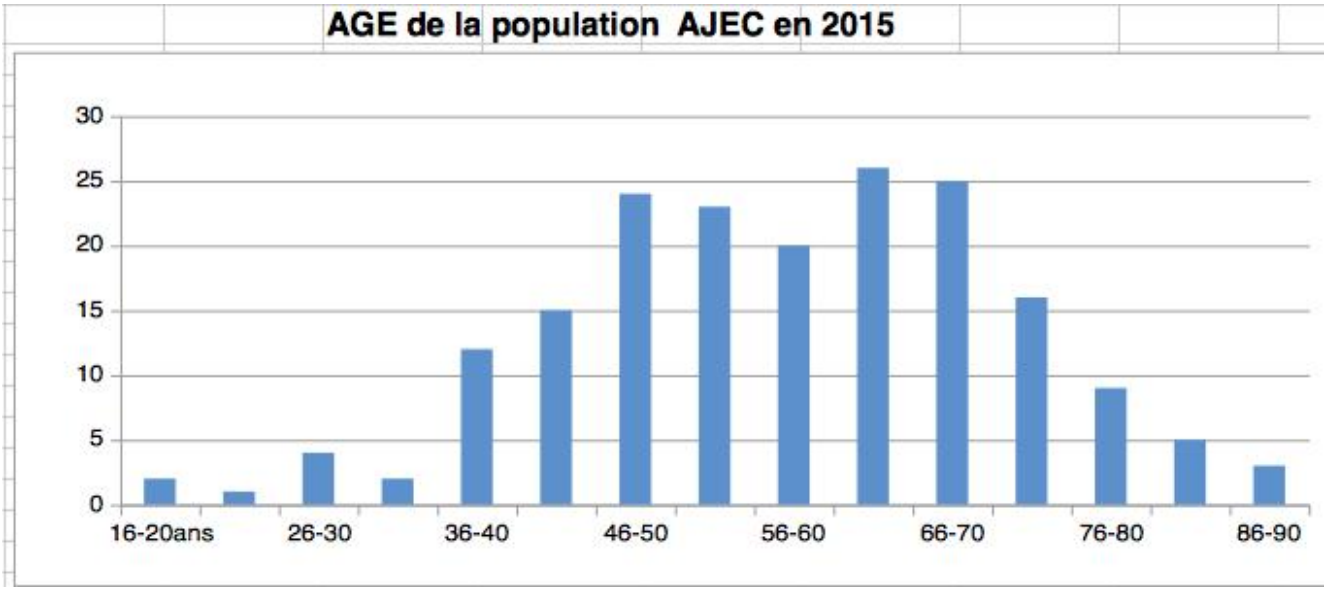
phénomène. Avant internet seule l'AJEC (et l'ICCF) proposait de jouer autrement que sur l'échiquier. Depuis la fin des années 90 le jeu en ligne est un concurrent direct.

Puis en 2000 jusqu'en 2010, on voit monter en puissance le phénomène « Logiciel ». En 2009 le point d'inflexion de la courbe met en évidence un ralentissement de la baisse des effectifs.

En analysant le contenu du Forum de l'AJEC, on constate que, avant 2009 les sujets de discussion tournaient autour des problèmes du JPC avec les logiciels, les joueurs étant généralement opposés aux logiciels. Maintenant les sujets de discussion tournent principalement sur l'usage des logiciels qui sont considérés comme utilisés, et on parle moins d'échecs. Il y a eu un changement de mentalité.

Donc la conclusion de Michel est qu'on ne perd plus d'adhérents à cause des logiciels, mais que ceux-ci empêchent l'arrivée des nouveaux adhérents.

Michel nous propose aussi l'analyse de la répartition des âges des adhérents, la moitié ayant de 56 à 90 ans (dont 4 entre 86 et 90 ans, mention spéciale à Claude Le Page). Les jeunes de 16 à 20 ans sont au nombre de 2.



Les anciens adhérents reviennent à l'AJEC quand ils ont environ 60 ans et le JPC attire peu les jeunes.

Voici son analyse de l'ICCF :

Michel nous fait part de remarques de David Roubaud qui à 2550 ELO exprime un tassement du classement ICCF avec la quasi impossibilité de passer les 2600 sauf cas particulier. Cette problématique rejoint celle exprimée par Michel à l'AG 2013.

Eric Ruch réagit en demandant à se mettre en relation avec Gerhard Binder à propos du changement de calcul de l'ELO. Celui-ci se fait maintenant en prenant en compte le meilleur ELO au cours de la partie. Tout a été recalculé et les écarts sont infimes. L'exemple de Papepin a été cité.

David Roubaud a exprimé aussi son accord avec Michel pour que les Nulles ne soient pas prises en compte.

Michel présente également une étude du classement ICCF par tranche d'ELO, en comparant les listes des classements 2011-1 et 2014-4.

Entre ces deux classements, la population classée a augmenté de 16%. Par contre les tranches de ELO supérieures sont décroissantes. Par exemple les 2600+ ont perdu 21% de joueurs et les 2500+ ont perdu 13% de joueurs. Il faut aller jusqu'à 2300+ pour trouver un début d'accroissement à +3%.

Eric Ruch approuve en précisant que l'objectif est d'amener le maximum de joueurs dans le JPC et que dans la compétition il faut moins viser l'ELO que le titre et le gain des tournois.

La difficulté de tout cela est que certains tournois font la sélection sur l'ELO et d'autres permettent de rentrer par qualification. Eric Ruch indique qu'il y a malgré tout toujours plus de normes réalisées.

Evolution des Effectifs et du JPC

Michel sollicite Xavier Merrheim, responsable de la promotion de l'AJEC.

Xavier rappelle que son objectif est de faire remonter la courbe des effectifs de l'AJEC.

Pour cela, en septembre 2014, il a sollicité 900 présidents de club FFE avec un courrier type. 5 ou 6 adhérents ont été récupérés par ce biais. Il a eu peu de réponses, mais les réponses reçues (de l'ordre de 200) étaient plutôt favorables. Il y a eu aussi quelques oppositions fortes parlant de concurrence.

Xavier propose de continuer cette démarche et de l'élargir vers le monde du handicap et de handisport, en s'intéressant aux personnes en fauteuil roulant et aux malvoyants via la LIPEAD.

Par ailleurs Christophe Leroy, un contact de la FFE à Lyon, est très dynamique au niveau des collèges et Xavier souhaite le solliciter. L'assemblée Générale donne son accord pour ce contact.

Gilles Hervet rappelle que ce type de démarche a déjà été effectué dans le passé et propose de fournir les contacts qu'il a conservés de cette période.

Point sur les adhésions (Michel Lecroq pour Joseph Flecher)

En 2012 on a eu 22 nouveaux adhérents, 18 en 2013 et 31 en 2014 (mais à revoir car il y a peut-être des renouvellements tardifs dans ce nombre).

Eric Ruch indique que 50 à 60 demandes d'adhésions passent par l'ICCF et sont transmises vers le responsable de l'accueil qui leur communique le livret d'accueil de l'AJEC et la présentation de l'ICCF. Ce travail est peu suivi d'adhésions, une réflexion sur le suivi des prospects est à faire :

2012 : sur 32 propositions, 5 adhésions

2013 : sur 53 propositions, 4 adhésions

2014 : sur 51 proposition, 5 adhésions

On ressent le besoin de consommer mais pas de s'investir dans une association. Financièrement, une partie de l'argent des Direct Entry revient à l'AJEC.

Donc l'AJEC récupère de l'argent mais pas les joueurs, sachant que la situation financière est bonne et qu'on peine sur les adhérents, le Direct Entry serait-il un problème ?

Eric précise que pour les autres fédérations nationales le cas est similaire. Par contre supprimer les DE ne serait pas une solution, sachant que certaines fédérations passent uniquement par les DE pour la gestion de leur tournois.

Xavier demande s'il est possible d'avoir des tournois gratuits sur serveur (sans adhésion) pour inciter des nouveaux joueurs à rejoindre l'AJEC. Le 1er Tour de la Coupe de France est déjà libre dans ce but. L'extension du système aux T5 n'est pas retenue car il y a le problème des qualifications obtenues et un risque pour les autres joueurs AJEC des T5 à cause des abandons éventuels. Un T5 spécifique avec 5 joueurs non adhérents semble trop difficile à organiser.

Divers échanges ont ensuite animés la discussion autour du besoin des joueurs actuels et des logiciels.

Questions diverses

Denis Rozier constate beaucoup de différences entre les adresses de messageries qui lui sont fournies lors des inscriptions par rapport au bottin. Certains joueurs ont plusieurs adresses. Eric Ruch précise que de toute façon c'est l'adresse enregistrée sur le serveur ICCF dans les paramètres personnels qui est utilisée.

La séance est levée à 13h00

Le secrétaire :Jocelyn Ferdinand et le président :Michel Lecroq